

DEC150835DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Arnold CHASSAGNON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8545, intitulée « Paris Jourdan Sciences Economiques », dont le directeur est Monsieur Luc BEHAGHEL ;

**Vu** la décision DEC148006INSHS du 16 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Arnold CHASSAGNON directeur adjoint par intérim de l'unité UMR8545, intitulée « Paris Jourdan Sciences Economiques », dont le directeur est Monsieur Luc BEHAGHEL ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Arnold CHASSAGNON, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Arnold CHASSAGNON, délégation est donnée à Monsieur Jérôme POUYET, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 mars 2015

Le Directeur d'unité  
Luc BEHAGHEL